

# Une victoire, "lycée" Averroès, l'ex-professeur de philo relaxé !

écrit par Maxime | 27 mai 2018



A noter l'arrêt de relaxe de la Cour de cassation du 7 mai 2018 qui met hors de cause l'enseignant inquieté dans l'affaire de « l'association Averroès », gestionnaire d'un « établissement d'enseignement ».

<http://resistancerepublicaine.com/2016/05/02/du-rififi-au-lycee-averroes-de-lille/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/02/09/la-verite-sur-le-lycee-averroes-et-sur-nos-elites-complices-par-antiislam/>

Cette relaxe est définitive car aucun renvoi à une cour d'appel n'est effectué : la procédure en diffamation est bel et bien terminée et le professeur de philosophie concerné ne peut plus être inquieté.

La Cour de cassation s'est fondée sur la règle selon laquelle « les expressions diffamatoires contenues dans une correspondance personnelle et privée, et visant une personne autre que le destinataire du message qui les contient, ne sont punissables, sous la qualification de diffamation non publique, que si cette correspondance a été adressée dans des conditions exclusives de tout caractère confidentiel ».

Or, en substance, le professeur avait écrit à 4 collègues qu'il jugeait dignes de confiance... pas de chance pour lui, ce ne fut pas le cas puisque la correspondance fut rendue publique à son insu.

Cela justifie ainsi la cassation qui est intervenue, alors qu'en première instance puis appel, le prévenu avait été condamné.

L'association Averroes avait :

« fait citer directement devant le tribunal de police, sur le fondement de l'article R. 621-1 du code pénal, M. Soufiane X, professeur de philosophie au sein de l'établissement d'enseignement Averroes, pour avoir adressé, le 24 janvier 2015, un courriel en réponse à une collègue de travail, qu'il a également transféré à trois autres salariés de cet établissement et contenant les propos suivants :

**« (...) Propos antisémites récurrents en cours, idéologie salafiste et des Frères Musulmans diffusée dans les cours d'éthique islamique, adhésion massive des élèves aux théories du complot paranoïaques, soutien massif et indéfectible des élèves à l'antisémite Dieudonné, remise en question récurrente dans les cours de la République et de la laïcité, refus massif de la théorie de l'évolution darwinienne, littéralisme et légalisme rigoriste des élèves confortés par des professeurs, double langage permanent (un discours devant les médias, un autre hors médias) »**

que la citation visait également l'article R. 621-2 dudit code en raison du passage suivant:

« bon courage à toi chère collègue dans ce nid de vipères hypocrites ».

Pour la Cour de cassation, « le courriel litigieux, adressé en réponse à une des enseignantes puis à trois autres du même établissement dont l'intéressé s'estimait, à tort ou à raison, proche, a revêtu le caractère d'une correspondance personnelle et privée, et n'a perdu son caractère confidentiel que par

*l'initiative de l'un de ses destinataires ».*

Vive la confiance donc !

Hélas pour Soufiane X, il semble avoir manqué de lucidité en faisant confiance aux destinataires de son message..

Soufiane X. avait d'ailleurs indiqué dans son message » qu'il allait « alerter le rectorat de Lille et le ministère de l'éducation nationale, car un hadith nous rapporte que le Prophète lui-même considérait que c'est un devoir pour tout musulman de dénoncer l'injustice avec la parole quand on n'a pas d'autre moyen de la combattre », en ajoutant plus loin « nous n'avons plus le droit de nous taire » ».

**Il pensait s'adresser à des « musulmans modérés », lui-même ne remettant pas en cause l'islam mais le salafisme..**

**Sa confiance ayant été trompée, en tirera-t-il des leçons à ce sujet ?**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000036930237&fastReqId=1261112927&fastPos=1>

### **Note d'Antiislam**

Qu'attendent donc nos autorités pour fermer ce foutoir coranique, dont même le nom d'Averroès est une parfaite escroquerie musulmane (les musulmans lambda vomissent Averroès : il n'est là que pour tromper les mécréants) ?

Toléreraient-elles de telles dérives dans un lycée public, dans un lycée catholique ?

Ne serait-il pas fermé sur le champ ?

La trouille de nos élites devant la barbarie musulmane devient très inquiétante.

Il est vrai que nos médias collabos sont en extase devant ce

foutoir coranique :

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/28/pluie-d-eloges-pour-le-lycee-musulman-averroes-de-lille\\_3149550\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/28/pluie-d-eloges-pour-le-lycee-musulman-averroes-de-lille_3149550_3224.html)

Je ne me lasse pas de faire ce parallèle.

On raconte qu'un chef musulman avait ordonné de brûler la bibliothèque d'Alexandrie en disant :

« Brûlez tout ! Soit ces livres répètent le Coran et ils sont inutiles, soit ils le contredisent et ils sont nuisibles ! ».

Fermez le lycée Averroès : soit il répète la science occidentale et il est inutile, soit il la contredit et il est nuisible.